

On a sorti d'un chapeau 5 millions de musulmans

Vous affirmez que les musulmans en France sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le prétend. Problème de chiffres ou d'interprétation?

Quand j'entends les pouvoirs publics, les médias ou les leaders musulmans mélanger allègrement les termes d'immigrés, de Maghrébins, d'Africains, de musulmans et estimer leur nombre «au doigt mouillé» à 5, voire 6 millions, cela me fait bondir. La question de l'impact démographique de l'immigration en France se pose depuis des décennies et, pourtant, on n'a eu que peu d'intérêt pour cette question, y compris à l'Ined, l'un des plus grands instituts démographiques d'Europe. Il n'y a eu jusqu'ici que trois études statistiques publiées sur ce sujet: une première menée par Alfred Sauvy en 1927, une deuxième par Pierre Depoid en 1942, et celle que j'ai réalisée en 1986. Il faut y ajouter celle que je viens de mener à partir de l'enquête «Famille» de 1999. Le débat public de ces dernières années a tendance à réduire la population d'origine étrangère à sa seule composante maghrébine. Or celle-ci représente à peine 3 millions de personnes sur les 14 millions d'origine étrangère ou immigrée. On est bien loin des chiffres fantaisistes avancés ici et là, d'autant plus que tous ne se réclament pas de l'islam: 30% des jeunes gens âgés de 20 à 29 ans nés de deux parents immigrés d'Algérie déclaraient en 1992 ne pas avoir de religion. Les estimations exagérées qui circulent reposent sur une naturalisation du fait religieux, comme si on naissait musulman et mourait de même. Mais, à une époque où l'«alerte à l'amalgame» est lancée à tout bout de champ, on se doit d'éviter le premier d'entre eux: attribuer d'office une conviction religieuse à des personnes du fait de leur origine ou de leur filiation. Je ne vois pas pourquoi la statistique publique devrait conforter ce genre de représentations dans un pays où la liberté individuelle est sacralisée.

«Il a été difficile de faire admettre que l'on pouvait être immigré tout en étant de nationalité française»

On vous a reproché en 1992 d'utiliser des critères ethniques dans vos études sur les populations «d'origine étrangère» et les «immigrés»: quelle définition donnez-vous à ces termes?

Après des années de confusion et de polémiques, la majorité des spécialistes consent à la définition suivante de l'immigré: sont «immigrés» ceux qui sont venus comme étrangers en France, qu'ils aient ou non acquis ultérieurement la nationalité française. Il a été difficile de faire admettre que l'on pouvait être immigré tout en étant de nationalité française. Il y a une telle représentation négative autour de ce mot que ceux qui deviennent français préfèrent souvent s'en détacher. Pourtant, ce n'est pas honteux: ils sont immigrés en France, ce n'est pas une opinion, c'est un fait. Quant aux «étrangers», la définition est simple: ce sont ceux qui sont de nationalité étrangère, même s'ils sont nés en France.

On parle généralement de troisième, voire de quatrième génération d'enfants d'immigrés...

Cette prétendue «troisième génération» de petits-enfants d'immigrés dont on parle tant dans les médias démarre juste et ne représente qu'un peu moins de 300 000 personnes - contre 1,4 million pour la génération précédente. Ce qui est logique: le plus gros flux d'immigrés originaires d'Afrique du Nord a eu lieu après la Seconde Guerre mondiale.

En France, les recensements ne peuvent contenir des informations sur l'origine ethnique et la religion des personnes interrogées...

C'est vrai. Pourtant, si l'on souhaite comprendre l'évolution des comportements au fil du temps, il faudrait pouvoir identifier avec précision les différentes générations. Cela peut se faire dans une enquête et ne me paraît ni scandaleux ni raciste. Si vous n'en tenez pas compte et ne distinguez pas ces populations, vous ne pourrez jamais mesurer la réalité de leur intégration. A moins de vous passer de statistiques et de laisser sociologues et journalistes parler seuls de ce sujet, sans aucun cadrage. On a sorti d'un chapeau magique 5 millions de musulmans. Ce chiffre est sans fondement et, en plus, ne tient pas compte de l'âge de ces populations. Sur 3,7 millions de personnes susceptibles d'être musulmanes, un tiers d'entre elles ont moins de 18 ans. Et, au total, cela donne 1,2 million d'électeurs potentiels, et non le double! L'hypocrisie des hommes politiques me gêne aussi: ils s'échinent à convoiter les votes par le biais de la religion, comme si la seule préoccupation des Français originaires du Maghreb était l'islam. Cette approche oblige ces Français à se positionner comme musulmans auprès des pouvoirs publics.

Dispose-t-on de données plus fiables concernant les autres religions?

Le manque d'informations ne concerne pas seulement les musulmans: nous ne connaissons pas non plus le nombre de juifs en France. Aujourd'hui, on avance à l'aveugle des chiffres compris entre 600 000 et 700 000 juifs. *La Croix* fait des enquêtes régulières sur l'affiliation et la pratique des chrétiens, mais nous ne savons rien des «nouveaux mouvements religieux», qui, pourtant, défraient la chronique. Chacun plaide pour sa chapelle dans la plus totale méconnaissance! Par ailleurs, nous avons un problème avec la liberté religieuse, qui tient à la fois d'une méfiance ancestrale envers les religions, mais aussi des expériences difficiles avec l'Eglise. Nous sommes les seuls en Europe à avoir cette obsession des sectes qu'il est impossible de définir. Regardez par exemple les Témoins de Jéhovah: chez nos voisins européens, ils forment une religion comme une autre, sauf en France. De la même façon, on est scandalisé quand Claude Imbert se déclare islamophobe. Pourtant notre pays a ridiculisé l'Eglise catholique pendant des décennies: on a bien mis des couches-culottes à Jésus-Christ et représenté le pape, dévoré par les vers, allongé sur un canapé.

Nicolas Sarkozy vous a reçue il y a quelques semaines Place Beauvau: comment a-t-il réagi à votre étude?

Sa préoccupation était de savoir si j'avais ou non compté les clandestins! Lui oui, paraît-il. Puis il s'est interrogé sur la portée des résultats: «Qu'est-ce que cela change?» Peut-être pas grand-chose, mais comment un ministre peut-il accréditer un chiffre dont il ne connaît pas la source? Pour sortir de ces approximations, il n'y a pas d'autre solution que de mener une grande enquête aléatoire sur les affiliations et les pratiques religieuses des Français. Le ministre de l'Intérieur se plaint de ne pas avoir de préfet musulman. Mais la vérité, c'est qu'il n'en sait rien, à moins que la religion ne se révèle dans le faciès ou le patronyme.

Vous soulignez également les difficultés sociales rencontrées par la population d'origine maghrébine...

On a l'habitude de parler du chômage des jeunes d'origine maghrébine. Il est important, c'est vrai, et la situation ne s'améliore pas avec l'âge comme elle le devrait, surtout chez les personnes d'origine algérienne. A 35-39 ans, entre un quart et un tiers des hommes d'origine algérienne étaient encore chômeurs en 1999, soit de 3,5 à 5 fois plus que ceux d'origine française. Des difficultés tout au long de la vie active, cela remet en question la capacité à fonder un foyer, à quitter celui des parents. Le vrai problème est là. Il passe avant le ravalement des façades. Il faut y apporter un remède et non s'en contenter en misant sur le dérivatif religieux.